

DEOS

Maître d'ouvrage : GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE (GPMM)

Localisation : Môle Central face darse 2, Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer (13)

Occupation actuelle de la parcelle : sans occupation

550 M€

Coût total estimé

Présentation du projet : Construction de flotteurs et d'assemblage d'éoliennes flottantes (75 hectares aménagés à terre pour accueillir les activités industrielles et environ 45 hectares à flot permettant le stockage temporaire des flotteurs et des éoliennes).

Objectifs : L'ambition du port de Marseille Fos est de pouvoir accueillir l'intégralité des activités portuaires requises pour déployer des parcs éoliens flottants en proposant des espaces pour construire et stocker des flotteurs en béton ou en acier, assembler les éoliennes, assurer leur préparation avant mise en service, et proposer la gestion de la maintenance lourde pendant la durée d'exploitation des parcs éoliens, jusqu'à leur démantèlement.

Impacts et contribution à la vocation territoriale :



- 300 à 1200 emplois directs pour la construction des flotteurs selon leur nature.
- 200 à 300 emplois directs pour l'intégration des turbines.
- Les flux de matières premières et produits sont projetés essentiellement par voie maritime, tant en entrée qu'en sortie. Des flux maritimes internes au projet existent également.
- Les flux routiers concernent principalement le transport des salariés et visiteurs (600 à 1700 véhicules légers/jour) ainsi que quelques acheminements poids lourds (environ 30 poids lourds/jour).
- 80 ha impactés à terre et 50 ha en mer.
- Inventaires 4 saisons réalisés montrant des enjeux terrestres et marins limités mais à traiter dans une séquence ERC*.
- Nécessité de réaliser des études spécifiques vis-à-vis des impacts des dragages et clapages associés.



Processus de participation : Projet qui a déjà mené une concertation préalable du 14 octobre au 23 décembre 2024 (cadre CNDP). Concertation continue en cours : <https://www.concertation-deos.fr/>



Etudes disponibles ou en cours : Les études de programmation, les études techniques préliminaires et les reconnaissances associées sont achevées, de même que les inventaires 4 saisons.



Etat d'avancement du projet : Les études d'avant-projet sont en cours, ainsi que les études d'impact. La décision finale d'investissement est prévue avant mi-2026.



Echéance de mise en œuvre : Fin 2028



Projets connexes : Fermes pilotes PGL (réalisé) et EFGL (en cours)